

MAIRIE
Place de la Mairie

22300 ROSPEZ

Monsieur le Maire,

En réponse à votre courrier en date du 16 octobre 2019 sur le projet de zonage d'assainissement de votre commune, veuillez trouver ci-dessous les réponses à vos observations :

- Sur le secteur de Kerhuel:

Ce secteur avait été intégré dans le dimensionnement de la future station d'épuration. L'acceptabilité du milieu récepteur permettait d'envisager cette extension, mais le coût des travaux estimé dans l'étude de zonage, comparé aux coûts de réhabilitation des assainissements collectifs, a orienté la décision vers le maintien en non collectif.

Néanmoins, sur votre requête, nos équipes vérifient actuellement l'estimation du coût des travaux de raccordement de ce secteur. Nous reprendrons contact avec vous dès que ce chiffrage aura été réalisé, pour finaliser le zonage de Kerhuel.

Je précise que la prospective financière, basée sur le Programme Pluriannuel des Investissements à réaliser sur votre commune, devra être mise à jour en intégrant ces montants, assortis des taux de subvention du 11^{ème} programme de l'Agence de l'Eau, moins favorable que ceux du 10^{ème}, afin de déterminer l'impact de ces modifications sur le prix de l'assainissement collectif.

- Sur le secteur de Convent Yell – Coat Jorand :

Ce secteur ne figurait pas dans l'ancien zonage et n'a pas été comptabilisé dans le dimensionnement de la nouvelle station d'épuration. L'acceptabilité du cours d'eau récepteur ne permettait en effet pas d'ajouter cette charge supplémentaire à la nouvelle usine.

J'ajoute que le montant des travaux, ainsi que les difficultés techniques (longueurs de refoulement, topographie, temps de séjour) faisaient également obstacle au raccordement de cette zone.

Le secteur de Convent Yell – Coat Jorand ne pourra donc être inclus à la zone collective.

Mes services se tiennent à votre disposition pour toute demande d'information complémentaire.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Vice-Président
En charge de l'Eau et de l'Assainissement,

Alain FAIVRE
Maire de Trébeurden

